

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 15

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.  
SOMMAIRE :  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Postes :  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10  
ON S'ABONNE :  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 38 ;  
A EWIG,  
Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Septembre 1877.

## Voyage du Maréchal.

Le Maréchal-Président poursuit, au milieu des acclamations du pays, le cours de son excursion dans le midi, l'ouest et le centre de la France.

L'arrivée du maréchal de Mac-Mahon à Angoulême a été saluée par 104 coups de canon ; toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes et formaient la haie.

Le Maréchal, au milieu d'un grand concours de population l'accueillant par des acclamations sympathiques, s'est rendu à la préfecture où il a reçu les autorités civiles et militaires et les maires du département. Le maire d'Angoulême, le président du conseil général, le président du tribunal civil et celui du tribunal de commerce ont adressé des discours au Maréchal.

A 6 heures, un grand dîner a été offert au Maréchal. Le soir, feu d'artifice sur la côte Saint-Martin.

La souscription publique ouverte pour la réception a dépassé de beaucoup les besoins ; sur 48,000 fr. recueillis, 40,000 fr. ont été distribués aux pauvres.

Le Maréchal a dû arriver ce matin (samedi) à Châtelleraut, vers 8 heures 1/2, venant de Poitiers. Nous donnerons le compte rendu des fêtes données dans ces deux villes.

Le Président de la République est aujourd'hui samedi à Tours, où il a dû entrer en gare à 11 heures 1/2 du matin. Son arrivée a été saluée par 104 coups de canon.

A une heure, le Maréchal recevra les autorités civiles et militaires à l'hôtel de la Préfecture.

A 2 heures 45, le Maréchal passera la re-

vue des troupes, réunies sur l'avenue de Grammont.

Ces troupes comprennent : la compagnie de sapeurs-pompiers, le peloton à pied de gendarmerie, le 43<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, le 32<sup>e</sup> de ligne, le 66<sup>e</sup> de ligne, la section d'ouvriers d'administration, la gendarmerie à cheval, le 2<sup>e</sup> chasseurs, le 3<sup>e</sup> dragons, deux batteries d'artillerie.

A 3 heures, visite à la cathédrale. De la cathédrale, le Maréchal se rendra à l'hôpital général en suivant les rues de la Scellerie, de l'Intendance, des Récollets et de l'Hospitalité.

A 4 heures 15, arrivée du Maréchal à la colonie de Mettray.

Départ de la colonie à 5 heures 15. A 7 heures, dîner offert par le Maréchal à l'hôtel de la Préfecture.

Réceptions, de 9 heures à 10 heures. Le soir, illuminations, par les soins du comité des fêtes, des boulevards Heurteloup et Béranger, de la place du Palais-de-Justice et de la rue Royale.

A 9 heures, grand feu d'artifice, tiré par Ruggieri, à la Croix-Montoire, sur le coteau de Saint-Symphorien, au-dessus de la place Choiseul. — Embrasement du coteau.

Retraite aux flambeaux. M. le Préfet fera illuminer le jardin de la Préfecture, dont l'entrée sera libre pour le public.

Demain dimanche, à 7 heures du matin, le départ de Tours du Maréchal sera marqué par une nouvelle salve de 104 coups de canon. — Arrivée à Bléré à 7 heures 35. — Séjour à Luzillé, de 8 heures à 8 heures 40. — Arrivée chez M. Raoul Duval, à Marolles, vers 9 heures 1/2.

Le Maréchal passera ensuite par Vendôme et Châteaudun. Il est attendu le soir même à l'Elysée.

## Chronique générale.

On lit dans le Soleil :

La République française annonce que l'op-

position sera formée, dans les délais fixés par la procédure, au jugement du 11 septembre, condamnant son rédacteur en chef et son gérant à 3 mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

M. Allou a déjà fait connaître à M. Gambetta son sentiment sur ce procès par une lettre que nous reproduisons, à titre de document pour servir à l'histoire de la crise actuelle.

Mais l'éminent avocat dénature tout à fait la question, et, en répondant au *Journal des Débats* qui place faussement la lutte entre la République et le pouvoir personnel, nous répondons aussi à sa lettre.

M. Allou confond d'ailleurs la monarchie et le pouvoir personnel, comme il confond la République avec le gouvernement parlementaire.

Le gouvernement parlementaire n'existe-t-il pas en Belgique, en Hollande, en Italie, en Angleterre, où la constitution est monarchique ? Le pouvoir personnel n'existe-t-il pas aux Etats-Unis dont la constitution est républicaine ?

Le pouvoir personnel gouvernait sous l'Empire autoritaire de 1852. C'est le gouvernement parlementaire qui fonctionnait sous la Monarchie constitutionnelle de 1830.

M. Allou est certainement un éloquent avocat, un savant jurisconsulte ; mais, en politique, il nous paraît confondre bien des choses, qui cependant ont toujours été très-distinctes.

Voici la lettre de M. Allou :

« Arques, 10 septembre.

» Mon chère confrère,

» Vous pouvez compter sur moi : vous savez bien les sentiments que j'apporterai dans le débat si imprudemment soulevé par les hommes auxquels nous devons l'acte légal, mais violent, du 16 mai ; il faut qu'ils sachent bien qu'ils ont en face d'eux, au premier rang, les conservateurs, les modérés, les libéraux ; je suis de ceux-là.

» Depuis sept ans, le pays demande à se constituer sous un gouvernement définitif, et depuis sept ans les coteries, dont l'appel

reste sans écho, lui disputent ses destinées.

Il n'est pas possible de prolonger encore cette incertitude, où les forces et la dignité d'une nation s'épuisent. La République seule est aujourd'hui possible. Faisons-la sage, modérée, loyalement républicaine, sans sacrifier aucun des grands intérêts conservateurs, en dehors desquels rien ne peut vivre.

» Les prochaines élections seront de véritables élections plébiscitaires. La question est bien posée : Monarchie ou République, gouvernement personnel ou gouvernement parlementaire ; il faut que le pays affirme une fois de plus sa volonté. Il faut, pour la sécurité du travail, pour la paix publique, une solution nette, précise, à laquelle nul ne puisse se soustraire : c'est ce que vous avez dit avec fermeté et modération, à Lille. Il n'y a pas, par ce côté fondamental, de dissentiment possible entre les différentes nuances du parti républicain, et je veux que ma présence à la barre atteste une fois de plus cette union résolue que la perte cruelle que nous venons de faire ne brisera point. Quand le chef glorieux tombe au milieu des combats, c'est parfois la défaite, mais c'est souvent aussi l'élan de la victoire !

» A vous,

» E. ALLOU. »

Non, la question n'est nullement posée entre la Monarchie et la République, M. Allou ne l'ignore point ; mais les électeurs ont à opter entre le Maréchal, qui veut la République conservatrice, et M. Gambetta, qui veut la République radicale. D'un côté est le courage, le dévouement et toute une longue vie passée sur les champs de bataille au service de la patrie ; de l'autre, l'ambition et l'intérêt personnel, la nullité et l'incapacité.

La *Liberté* annonce que le prince Jérôme Napoléon, l'un des 363, retire sa candidature à Ajaccio et lui renonce à faire partie de la nouvelle Chambre.

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA BIBLIOTHEQUE

## DE FEU MARTINEAU.

(Suite et fin.)

Pallait-il que de si rares talents fussent gâtés par un vice aussi bas que l'avarice !

« Mais ce bien de l'avarice, pourtant ? On savait que certaine qu'il avait refusé plusieurs mariages dont le moins brillant aurait enrichi tout d'un coup ; il n'avait pas voulu enchaîner sa liberté.

« Il n'était peut-être pas avare, après tout ; mais il était, à coup sûr, fort original. Avec ce mot-là, on explique rien, on explique tout.

« C'était à son originalité, M. Marcel Garnier possédait déjà chez son banquier une somme fort considérable, lorsqu'il reçut d'un de ses correspondants de Saint-Benoît-lez-Prés une lettre qui le fit bondir de travail à son cabinet de toilette.

« Il se précipita à la hâte, en consultant sa montre, quelques vêtements dans une valise, sortit de chez lui, descendit son escalier en courant,

sauta dans une voiture et se fit conduire au chemin de fer.

Une fois en wagon, il relut la lettre. Elle lui annonçait deux nouvelles qui le touchaient presque également, quoique ce ne fût pas de la même manière : M<sup>me</sup> Martineau était malade, et le conseiller honoraire Régimbarth venait de mourir.

Si M<sup>me</sup> Martineau avait eu un fils, ce fils n'aurait pas pu la soigner avec plus de tendresse que ne fit Marcel Garnier pendant sa maladie.

La joie qu'elle eut de le revoir contribua sans doute à sa guérison, et quinze jours après l'arrivée du jeune homme, elle put, appuyée sur son bras, faire quelques pas dans sa chambre.

Mais, quoiqu'elle se montrât très-reconnaissante de ce qu'il avait quitté ses travaux pour venir la soigner, elle paraissait maintenant très-pressée de le renvoyer.

Dès que la connaissance lui était revenue, le voyant assis près de son lit, elle avait témoigné une vive inquiétude dont elle n'avait pas voulu lui dire le motif.

Elle avait alors parlé bas à sa garde, et elle n'avait repris son calme qu'après que la garde lui eût apporté un objet qu'elle avait caché sous son oreiller.

Elle eût été moins tranquille si elle eût entendu ce que la garde et Marcel s'étaient dit à la porte de sa chambre.

— Elle me demande la clef de la bibliothèque,

avait dit la garde à Marcel, qui l'avait suivi sur le palier. Que faut-il que je fasse, Monsieur ?

— Allez la lui chercher tout de suite, avait répondu le jeune homme, et trouvez moyen, adroitement, de lui dire que je n'y suis pas entré depuis mon arrivée.

Et M<sup>me</sup> Martineau avait caché sa clef, de peur que Marcel n'entrât dans la bibliothèque et ne s'aperçût qu'elle était vide.

Et si elle cherchait maintenant à le renvoyer à Paris, c'est qu'elle avait toujours peur qu'il ne lui demandât quelque chose à lire : elle craignait tant qu'il devinât ce qui s'était passé !

Elle ne savait pas que Marcel n'avait plus rien à deviner ; elle ne savait pas non plus que Marcel, le jour où elle l'avait reconnu, était déjà depuis huit jours à Saint-Benoît-lez-Prés, et qu'il avait mis ces huit jours à profit.

Elle ignorait la mort de M. le conseiller Régimbarth, arrivée quand elle était déjà alitée, et elle ignorait aussi que ses héritiers, gens plus mondains que lettrés, s'étaient empressés de vendre sa maison et tout ce qu'elle contenait pour retourner au plus vite à leurs affaires et à leurs plaisirs.

Elle ne savait pas non plus que lorsqu'on lui avait apporté la clef de la bibliothèque, tout y était déjà préparé pour la fête de son rétablissement.

Enfin, M<sup>me</sup> Martineau fut complètement guérie, et Marcel annonça son départ.

— Avant de vous dire adieu, dit-il à sa vieille amie, j'ai une grâce à vous demander : je partirai demain de grand matin ; je voudrais passer une dernière soirée avec vous, comme autrefois, dans la bibliothèque... Ne voudrez-vous pas m'accorder ce plaisir ?

Il souriait en parlant ainsi, comme si ces paroles n'eussent pas enfoncé un poignard dans le cœur de M<sup>me</sup> Martineau.

Il le savait pourtant : il avait bien deviné tout ce qui se passait dans ce pauvre cœur ; mais il ne s'en inquiétait guère : la consolation était si proche !

Il entraîna tout doucement la vieille dame vers la bibliothèque, et, s'arrêtant à la porte :

— Vous avez la clef, je crois ? Regardez donc un peu par le trou de la serrure pour voir si tout est en ordre !

Elle fit ce qu'il lui disait, machinalement, sans savoir pourquoi ; mais ce qu'elle vit la fit devenir pâle comme un linge, et Marcel fut obligé de la soutenir pendant qu'elle cherchait d'une main tremblante la clef au fond de sa poche.

Marcel la prit, la mit dans la serrure, ouvrit ; et, enlevant dans ses bras sa vieille amie presque évanouie d'émotion, il alla la déposer dans le grand fauteuil, et il s'agenouilla devant elle en baisant ses mains ridées.

M<sup>me</sup> Martineau pleurait.

On nous a dit et répété, d'un certain côté, que « le péril social n'existe pas. » Nous ne demanderions pas mieux que de le croire, mais comment se sentir rassurés en présence de manifestations telles que le congrès de Gand.

Ce congrès nous prouve trop clairement, hélas ! que le péril, nié par les radicaux, est aussi sérieux que menaçant, et que les révolutionnaires cosmopolites n'ont pas renoncé à régénérer le monde, c'est-à-dire à le bouleverser, dussent-ils employer, pour y parvenir, le pétrole et le sang.

Les socialistes se sont donc rassemblés à Gand pour aviser aux moyens de réaliser leur programme. La Belgique est le pays de toutes les libertés : aussi les membres du congrès ont-ils pu organiser une promenade dans les rues en se faisant précéder du drapeau rouge. La police escortait les auteurs de cette manifestation, comme s'ils eussent été des prisonniers.

La salle du congrès est « ornée » de drapeaux rouges, de cartouches rouges, sur lesquelles sont inscrits les noms des socialistes célèbres. Bakonine regarde Proudhon, et Robert Owen se trouve en compagnie de Cabet, le visionnaire du Texas. Là, toute nationalité disparaît. L'Internationale est la déesse tutélaire de l'endroit. La Commune cesse d'être un crime de lèse-patrie. Elle devient la protestation du droit contre la violence organisée.

Les Allemands sont des frères : les humanitaires ne songent même pas à leur demander compte de l'impulsion qu'ils ont donnée au système du militarisme et des progrès que la guerre méthodique a faits sous l'organisation prussienne. Les délégués de toutes les nations sont réunis dans l'unique pensée d'effacer les frontières, c'est-à-dire de proclamer le principe de la fédération universelle.

Il y aura sans doute des débats fort curieux. Mais ils sont à peine ouverts, et nous ne connaissons encore que le discours qui sert de préface au congrès. Ce hors-d'œuvre nous met en appétit, et nous attendons avec impatience la suite de ce banquet auquel Platon n'a point de place.

### Guerre d'Orient.

Bucharest, 14 septembre.

Osman-Pacha fait des efforts désespérés pour conserver ses dernières positions. Rivalisant d'énergie et d'audace, les Russes et les Roumains ont successivement enlevé les cinq redoutes principales qui défendaient les approches de Plewna.

La prise de la redoute de Grivilza a coûté, à elle seule, des pertes énormes ; plus de 60 officiers ont été tués ou blessés.

Dans ces différents combats les généraux Zatoff et Skobelev se sont fait remarquer par leur coup d'œil et leur courage à toute épreuve.

Belgrade, 14 septembre.

La Russie vient de faire savoir officielle-

— Mon enfant ! mon cher enfant ! dit-elle quand elle eut retrouvé la parole, vous me l'avez donc rendu ! Il me semble que c'est un rêve, ces cinq ans... rien n'est changé... Je suis heureuse, Marcel... je ne sais pas vous remercier, mais je suis heureuse !

— Me remercier ! quand je paye à peine ma dette ! J'ai pu les racheter, ces chers livres que vous aimiez tant, j'ai pu les remettre à leur place ; mais est-ce que je peux effacer la douleur du sacrifice que vous avez fait, et vos cinq années de regrets ? Est-ce que je peux payer tout cela ? J'ai tout su, j'ai tout deviné ; je ne vous en ai rien dit, puisqu'il était trop tard pour empêcher le sacrifice, et que je ne pouvais rien réparer ; mais depuis ce temps-là, j'ai consacré toutes mes forces à devenir digne de vos bontés et à vous rendre un jour ce que vous aviez fait pour moi. Cet heureux jour est venu ; j'ai pu racheter la bibliothèque aux héritiers de M. Régimbart, et...

— Vous vous êtes privé, vous vous êtes dépouillé pour moi, mon pauvre enfant !

— Pas autant que vous, ma chère amie, ma chère mère... permettez-moi de vous donner ce nom, car vous avez été une mère pour moi. Je vous dois tout ; accordez-moi, je vous en prie, les droits d'un fils, et permettez-moi d'en remplir les devoirs. Si j'osais, je vous demanderais de venir partager ma vie... Oh ! soyez tranquille, je ne le

ment qu'elle s'est entendue avec les cours de Vienne et de Berlin au sujet de la participation de la Serbie à la guerre contre la Turquie. Le Trésor russe prendra à sa charge toutes les dépenses du ministère de la guerre.

M. Ristic persiste à demander que la Serbie intervienne comme partie contractante lors de la conclusion définitive de la paix.

### CHRONIQUE ÉLECTORALE.

VENDEE. — Dans les élections de 1876, la Vendée avait envoyé à la Chambre trois républicains : MM. Bienvenu, Jenty et Beausire, et trois conservateurs : MM. Bourgeois, de la Bassetière et Baudry-d'Asson.

Les républicains et les conservateurs maintiennent les candidatures de leurs députés sortants.

Dans la première circonscription de la Roche-sur-Yon, M. Jenty, député sortant, républicain, se retrouvera en présence de son concurrent de 1876, M. de Puyberneau, légitimiste, qui avait obtenu un grand nombre de suffrages aux dernières élections.

M. Bourgeois, député sortant, conservateur, a paru redoutable aux républicains qui renoncent à lui opposer, comme en 1876, M. Dugast-Matifeux. Ils comptent avoir plus de succès avec M. Legros de Grandcourt qui adhère au programme des 363. M. Bourgeois sera réélu.

Dans la première circonscription de Fontenay-le-Comte, M. Bienvenu, député sortant républicain, aura à lutter avec M. Sabourand, avocat.

Dans la deuxième circonscription du même arrondissement, M. Beausire, l'un des 363, sera combattu par M. Leroux, conservateur.

Un médecin, M. Garnier, est tout disposé à renoncer à ses malades pour aller représenter la première circonscription des Sables-d'Olonne à la Chambre, au lieu et place de l'honorable M. de la Bassetière, député sortant, conservateur. M. de la Bassetière sera réélu et M. Garnier pourra continuer à exercer la médecine. N'y avait-il pas déjà, d'ailleurs, trop de médecins dans l'ancienne Chambre ?

M. Richer, républicain, se représente dans la deuxième circonscription des Sables-d'Olonne contre M. Baudry-d'Asson, député sortant, qui l'avait battu en 1876. M. Richer ne sera pas plus heureux qu'aux dernières élections.

### Chronique Locale et de l'Ouest

Jusqu'ici, rien n'autorise à croire que le parti républicain, dans l'arrondissement de Saumur, n'ait pas deux candidatures pour les prochaines élections à la Chambre des députés. Le général Genest n'a encore donné aucun démenti à sa candidature mise en avant par le *Patriote*, et ce silence prolongé semble assez significatif.

ferai pas ; je sais que le bonheur pour vous ne peut être que dans cette maison ; mais j'y viendrai souvent vous revoir et travailler auprès de vous...

Marcel a tenu parole, et, à plusieurs reprises dans l'année, la lampe au grand abat-jour vert éclairait pendant des semaines les soirées laborieuses du jeune savant ; M<sup>me</sup> Martineau tricote auprès de lui, et s'interrompt de temps en temps pour contempler les rayons bien rangés de la bibliothèque.

Elle est bien âgée maintenant, madame Martineau, et comme on ne lui connaît pas d'héritiers, on s'occupe déjà à Saint-Benoît-lez-Prés de savoir qui possédera après elle la bibliothèque de feu Martineau.

La municipalité de Saint-Benoît-lez-Prés ne serait pas fâchée de l'acquérir ; plusieurs villes voisines y prétendent aussi, de même qu'un certain nombre de bibliophiles.

Mais nul d'entre eux ne l'aura ; le testament de M<sup>me</sup> Martineau est fait, et celui à qui elle lègue sa maison et sa bibliothèque ne se défera de rien de ce qui aura appartenu à sa mère adoptive.

Elle en est bien sûre ; et c'est parce qu'elle le considère comme son fils qu'elle accepte les soins et l'aïssance dont il entoure sa vieille mère, et qu'elle ne veut laisser qu'à lui la bibliothèque de feu Martineau.

(Magasin pittoresque.)

Les examens des jeunes gens qui se sont fait inscrire à la Préfecture de Maine-et-Loire en vue de leur admission au volontariat d'un an, commencent aujourd'hui samedi 15 septembre, à Angers, dans une des salles de la Préfecture.

La première épreuve est une dictée française faite à tous les candidats réunis.

### Pèlerinage au Puy-Notre-Dame.

Dimanche, bon nombre de fidèles de notre ville se pressaient à la gare de la Vendée pour se rendre en pèlerinage au Puy-Notre-Dame et se réunir à la députation d'Angers. L'élan religieux a été des plus grands et la journée a été bonne pour tous les cœurs chrétiens. Mais laissons la parole à l'*Etoile*, d'Angers, qui rend compte de cette nouvelle manifestation de la foi dans notre pays.

L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers d'Angers a fait dimanche, au Puy-Notre-Dame, son pèlerinage annuel.

Dès quatre heures du matin, ouvriers et membres des conseils de quartier et du Comité, se sont réunis dans les chapelles du Cercle, des R. P. Jésuites et des R. P. du Saint-Sacrement pour assister à la messe. Ils se sont préparés à leur pieux voyage en s'approchant de la Table-Sainte.

#### I.

A six heures, nous étions à la gare de la Maître-Ecole. Quelques minutes après, la vapeur nous emportait. Nous inaugurons les pèlerinages sur cette nouvelle ligne ferrée de Montreuil-Bellay en faisant retentir le chant du *Magnificat*. Sur tout le parcours, nos voix n'ont pas cessé, du reste, de chanter les louanges de Marie.

Nous traversons des régions bien riches en souvenirs. Chaque localité, pour ainsi dire, nous redit la vaillance, l'héroïque abnégation des Vendéens, de ce peuple de géants qui s'est levé pour sa foi. En franchissant la Loire sur un pont remarquable, nous apercevons les rochers d'Erigné où Bonchamps et La Rochejaquelein ont combattu, enlevant à l'ennemi un camp fortifié établi sur ces hauteurs. Dans l'un de ces combats, Henri de La Rochejaquelein reçut une balle à la main. « Je n'ai que le pouce cassé en trois endroits, dit-il à ceux qui l'entouraient, continuons. » Parole énergique qui devait assurer la victoire.

Plus loin, c'est la roche de Mûrs, d'où d'Autichamp précipita deux bataillons dans la Loire.

Nous arrivons à Juigné. Sur ces hauteurs, Dumnacus, héros angevin, a combattu, avec l'énergie du désespoir, pour l'indépendance nationale, contre la formidable armée de Fabius, lieutenant de César. Douze mille des nôtres restèrent sur le terrain.

A Martigné-Briand, les Vendéens luttèrent avec des alternatives de revers et de succès le 15 juillet et le 11 septembre 1793. Dans le premier de ces combats fut blessé le magagnon Bonchamps.

A Doué, coula aussi pour Dieu et pour la France le sang des Vendéens.

Doué est une vieille ville dont l'origine remonte à l'époque mérovingienne. Elle devint une des résidences d'hiver de Louis-le-Pieux, roi d'Aquitaine. Il s'y trouvait en 844 et venait d'y convoquer les Francs en assemblée générale quand il apprit la mort de son père Charlemagne. Plusieurs souverains y séjournèrent. On y remarque les ruines de l'ancienne collégiale de Saint-Denis. La spéculation va faire, hélas ! disparaître ce souvenir. Nous sommes étonnés que la ville de Doué ne s'oppose pas à un tel acte de vandalisme.

Quelques pèlerins se joignent à nous, entr'autres M. le curé de Doué.

Nous continuons nos chants et bientôt nous saluons l'antique église du Puy-Notre-Dame dont les trois flèches apparaissent dans le lointain.

#### II.

Au Vaudelnay nous nous empressons de quitter nos wagons ; nous déployons notre étendard et nous suivons la longue voie qui conduit au Puy-Notre-Dame. A l'entrée, M. le curé Cormeau vient nous recevoir. Il nous souhaite la bienvenue et nous remercie d'avoir choisi sa paroisse pour y faire notre pèlerinage. Nous nous rangeons sur deux rangs derrière l'étendard porté par M. Rousseau, secrétaire du Cercle du Tertre-Saint-Laurent et, précédés par le clergé du Puy et

par nos aumôniers, nous entrons processionnellement dans la petite ville. Nous chantons avec tout notre cœur, avec toute notre voix, cette salutation à Marie, *Ave Maria stella*, dont nous alternons les versets avec ce refrain qui exprime si bien les sentiments dont notre âme est animée :

Vierge, notre espérance,  
Etends sur nous ton bras ;  
Sauve, sauve la France,  
Ne l'abandonne pas.

Les habitants se découvrent silencieusement sur notre passage. Leur attitude est digne, respectueuse et sympathique.

Le Puy-Notre-Dame était autrefois une petite ville fortifiée, de plus de deux mille âmes. Elle possédait un château, dont il n'y a plus de vestiges, qui fut habité par Eléonore d'Aquitaine. Ses remparts subsistent encore en majeure partie. Cette antique ceinte était percée de cinq portes flanquées chacune de deux grosses tours qui en défendaient les approches.

Nous arrivons soudain en face d'un monument à façade majestueuse, sévère, imposante, orné à ses deux extrémités de deux flèches élevées. Une troisième flèche, plus haute encore, s'appuie sur les flancs du transept, du côté méridional. C'est l'église paroissiale.

Nous entrons en admirant les vastes et belles proportions de cet édifice. Il y a trois nefs aux voûtes élancées ; les colonnes sont élégantes, les chapiteaux artistement fouillés ; c'est le style du XIII<sup>e</sup> siècle. Des banderoles suspendues à la voûte de la grande nef descendent jusqu'aux chapiteaux et forment, avec des oriflammes en l'honneur de Marie, une gracieuse décoration.

Nous nous agenouillons à droite et à gauche du cœur devant la Sainte-Ceinture ; nous chantons un de nos cantiques et nous profitons des courts loisirs qui nous sont laissés pour visiter la petite ville où restaurer nos forces.

#### III.

A dix heures, les cloches sonnent à toute volée ; elles annoncent l'arrivée des pèlerins de Saumur. Ils sont plus de trois cents, conduits par M. Béchet, supérieur de l'Institution Saint-Louis, et M. l'abbé Bruneau, infatigable curé de Bagneux. Cent quatorze appartiennent à cette paroisse. Il y a parmi eux des délégués de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers tout récemment établie dans cette localité. Cinquante pèlerins viennent de Varrains et cent cinquante de Saumur.

Nous revenons à l'église ; nous nous rendons aux places d'honneur qui nous avaient été assignées dès le matin. Des pèlerins sont venus de toutes les paroisses voisines, et même des Deux-Sèvres, aussi l'église se remplit-elle tout entière et pourtant elle a cinquante mètres de long sur quinze de large. La grand'messe commence, célébrée par M<sup>r</sup> Lamoureux. Nous unissons nos voix à celles de nombreux ecclésiastiques qui sont venus de toutes parts fêter Marie dans son sanctuaire privilégié.

Après l'Evangile, M. le curé de Montreuil-Bellay monte en chaire, et, pendant près d'une heure, nous tient sous le charme de sa parole. Il a pris pour sujet le respect humain.

Il commence son sermon en faisant une délicate allusion à l'Œuvre dont nous sommes les représentants. Il parle de ces hommes qui arborent si vaillamment leur étendard, qui ne craignent pas de porter sur leurs poitrines le signe des Croisés.

Placez-vous, nous dit-il ensuite, dans la situation qui vous plaira ; jamais vous n'oubliez les suffrages de tous. Si vous faites bien, vous aurez des censeurs ; si vous faites mal, vous en aurez encore. Est-ce l'approbation des hommes qui vous amènera à faire votre salut ? Et quels sont ces hommes dont nous avons la désapprobation ? Sont-ce des hommes vertueux que vous pourriez citer comme des modèles ?

C'est par la sagesse chrétienne, ajoute-t-il, que l'on parvient à la considération. La critique du monde n'a pas pour objet la dévotion, mais les petites, les défauts des prétendus dévots.

Après la grand'messe, nous sommes tous réunis dans une grande salle pour le déjeuner qui se termine par un toast à Pie IX.

#### IV.

A deux heures et demie nous sommes de nouveau dans la vieille basilique. La bannière du cercle catholique d'ouvriers de Bagneux est bénite par M<sup>r</sup> Lamoureux. Elle est

portée par M. Louis Lubin, président de ce

Les répres sont alternativement chantées par un chœur d'hommes et un chœur de jeunes personnes. Ensuite M. le curé de Montreuil-Bellay remonte en chaire. Il nous parle des humiliations et des gloires de Marie, et parfois il s'élève à une véritable éloquence.

La procession s'organise. La bannière du Puy-Notre-Dame ouvre la marche; les femmes de cette paroisse et les jeunes filles habillées de blanc suivent sur deux rangs. Viennent les pèlerins des environs, puis ceux de Bagnoux et de Saumur avec leurs bannières. Nous défilons ensuite, précédés de notre étendard. Les hommes du Puy-Notre-Dame sont derrière nous; ils précèdent un clergé de quarante prêtres environ. En suite s'avance la Sainte-Ceinture, portée par M. l'abbé Pasquier, directeur de l'École des Hautes-Études d'Angers, et M. le vicaire de Thouarcé. La foule est considérable sur la place et dans les rues; elle est recueillie, émue même de l'attitude si chrétienne des pèlerins. Nos rangs se déroulent à travers des rues parées de feuillages. Les chants des rues parées de feuillages. Les chants répondent aux chants. Le chœur qui nous précède fait entendre l'Ave Maria; nous chantons aussi des cantiques en l'honneur de Marie, alternant avec le chœur formé par le clergé.

Nous rentrons à l'église. M<sup>r</sup> Lamoureux nous donne la bénédiction, et un prêtre, passant dans nos rangs, nous fait embrasser la Sainte-Ceinture. C'est une bande de couleur brune en poils de chameau, longue de plus d'un mètre et large de quatre centimètres. On la voit sous des monstrances en cristal que donna Louis XIII après la naissance de son second fils. Elle est enveloppée d'un premier fourreau en soie rouge et d'un second en soie blanche. Elle est terminée aux deux extrémités par des agrafes en or, don de Louis XI. Les fermails portent d'un côté les armes de France et du Puy; sur l'autre côté sont représentées l'Annonciation et la Vierge qu'on vénérât autrefois dans ce sanctuaire sous le nom de Notre-Dame-de-Salut.

On croit que la Sainte-Ceinture fut apportée dans cette petite ville par Guillaume VI, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, qui s'était converti à la voix de saint Bernard. Il l'avait reçue en Orient du patriarche de Jérusalem.

Des rois de France se sont prosternés dans ce sanctuaire et ont vénéré la Sainte-Ceinture. C'est d'abord saint Louis avec ses frères et toute sa cour, puis Charles VII, Louis XI, Charles VIII. Louis XI fit enlever la Sainte-Ceinture dans un magnifique reliquaire en vermeil. En outre il établit au Puy un chapitre royal composé de treize chanoines, à l'instar de celui de la Sainte-Chapelle de Paris. Le pape Sixte IV autorisa cette fondation en 1482; il exempta le chapitre de la juridiction de l'ordinaire et le soumit à celle du Saint-Siège.

La mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, s'était fait remettre la Sainte-Ceinture et l'avait portée pendant sa grossesse.

Après la cérémonie, nous nous réunissons de nouveau dans des agapes fraternelles. M. le curé du Puy vient nous voir et nous dire combien il a été heureux de notre présence à cette belle fête. Il nous félicite et nous remercie de l'exemple que nous avons donné à sa paroisse. Qu'il reçoive ici l'expression de toute notre gratitude pour la bienveillante sollicitude dont il n'a cessé de nous entourer. Nous lui faisons nos adieux, et en le quittant nous nous dirigeons à la hâte vers la gare du Vaudelnay.

Nous montons en wagons, tout heureux d'avoir célébré la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge que saint Maurille institua au Maine; la fête de Notre-Dame l'Angevine. Au retour comme au départ, par nos chants et par nos prières, nous implorons Marie de nous protéger toujours.

JULES DELMAS.

Angers. — Mardi dernier, alors qu'à cause de la foire il y avait foule dans la gare d'Angers, M. Poncelet, brigadier de gendarmerie aux Justices, et M. Badreau, employé au chemin de fer, ont fait preuve du plus grand courage en exposant leur vie pour arracher à une mort certaine le nommé Auguste Blot, cordonnier à Parçay (Maine-et-Loire), lequel, par son imprudence, était sur le point d'être écrasé par le train n° 2, qui entraînait en

## Cavalcade de Chemillé.

On écrit de Chemillé à l'Étoile, d'Angers :

Le dimanche 9 septembre, la petite ville de Chemillé, toute en fête, voyait arriver dans ses murs une foule d'étrangers accourus de tous côtés pour admirer la cavalcade qui devait parcourir ses rues dans l'après-midi et recueillir partout sur son passage des applaudissements bien mérités.

Le cortège se composait de deux cents personnes représentant l'histoire des costumes en France.

Un chef gaulois et ses guerriers, à l'air martial et aux costumes sombres et sévères, ouvraient la marche, tout en escortant un magnifique char monté par cinq druides aux longues robes blanches et au front ceint de couronnes d'or; au centre du char s'élevait l'autel du Sacrifice, qu'ombrageait l'arbre vénéré de nos aïeux aux rameaux couverts du gui sacré; aux quatre coins de ce char, dû au bon goût et au talent de M. Combec, de Vihiers, des têtes de lion dorées venaient rehausser par leur éclat les panoplies peintes sur les devants et les côtés.

Le deuxième groupe se composait de chevaliers croisés aux armures d'airain et aux longues épées: puis derrière, comme contraste, un personnage grotesque monté sur une rossinante, amusait la foule par son piètre et ridicule accoutrement.

Le troisième groupe était formé par une foule de seigneurs, pages et archers du temps de Charles IX, escortés de la fanfare de Vihiers en costumes de François I<sup>er</sup>, qui, sous l'habile direction de son chef, M. Lucien Piau, avait bien voulu prêter son concours pour rehausser la fête; puis venait le char de Flore rempli d'enfants, ces fleurs vivantes qui charment toujours les yeux.

Des seigneurs, des pages et des soldats armés de lances, formaient le quatrième groupe représentant l'époque de Louis XIII.

Mais ensuite, comme cinquième groupe, une noce bretonne composée de quatorze couples d'enfants de dix à douze ans représentant tous les costumes bretons; de temps à autre, la Cavalcade s'arrêtait, et ces vingt-huit enfants exécutaient une danse du pays de Vannes aux sons du violon et du binou (nos félicitations à celui qui a eu la patience de les instruire); tous ces petits costumes aux mille couleurs faisaient un très-bon effet au milieu de tous ces brillants seigneurs.

Le sixième groupe se composait de mousquetaires de Louis XIV, que suivait un char portant un trophée de chasse, entouré de cinq piqueurs à cheval faisant retentir l'air de leurs joyeuses fanfares. Ils étaient beaux à voir, culotte courte, bottes molles, habits rouges tout galonnés d'or et casquette de velours noir.

Puis venait comme complément une foule de seigneurs, de pages et de soldats de Louis XIV que suivait la fanfare de notre ville, costumée en gardes-françaises, exécutant avec entrain ses plus jolis morceaux.

Enfin, la Cavalcade se terminait par un groupe de seigneurs du moyen âge entourant le char de l'Agriculture.

Pendant tout le parcours de la Cavalcade, des quêteurs recevaient les offrandes destinées entièrement à secourir les pauvres, car, il ne faut pas l'oublier, la fête que Chemillé donnait était une fête de bienfaisance.

Le soir, à six heures, un banquet offert par MM. les organisateurs réunissait à la même table les deux musiques de Vihiers et de Chemillé, ainsi qu'un nombre assez considérable de ceux qui avaient pris part à la fête, et cimentait ainsi la bonne entente et la fraternité qui existeront toujours, je l'espère, entre ces deux fanfares qui se rencontraient pour la première fois.

A huit heures du soir, une vaste estrade élevée sur le Champ-de-Poire et brillamment illuminée, recevait les deux musiques qui, pendant une heure, ont fait entendre les morceaux les mieux choisis pour la circonstance.

Enfin la fête se terminait à dix heures par une retraite aux flambeaux exécutée par les musiques escortées de la plus grande partie des cavaliers.

La Cavalcade, selon nous, a été charmante, les costumes étaient très-frais et très-riches: malheureusement, au milieu de son parcours, elle a été surprise par une averse qui a duré assez de temps pour mettre un peu de désordre dans le cortège; mais cependant, grâce à MM. les organisateurs qui, là comme toujours, ont su se multiplier, ce désordre n'a duré qu'un moment, et bientôt la Cavalcade, reformée par leurs soins, a pu reprendre sa marche et arriver sans nouvel encombre à son point de départ.

Pendant toute la journée, la ville regorgeait d'é-

trangers, toutes les rues étaient encombrées à ne pouvoir circuler; le soir, pendant le concert, une foule immense entourait l'estrade des musiciens, et ce n'est que fort avant dans la nuit que la ville a pu reprendre son calme habituel.

Merci donc à M. le président et à MM. les organisateurs de nous avoir donné une si charmante fête dont Chemillé gardera le souvenir.

## NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

Dimanche 16 septembre, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, vêpres à 4 h. 1/2, suivies d'un sermon par le R. P. Fort, ancien supérieur des missionnaires de Notre-Dame, aujourd'hui missionnaire apostolique à la Dominique (Antilles anglaises).

Remède contre la piqûre des guêpes. — Il paraît que le suc du persil est un remède souverain pour détruire le venin déposé par la guêpe ou l'abeille dans la petite blessure occasionnée par la piqûre de ces insectes. En quelques minutes, on calme parfaitement la douleur, et on dissipe l'enflure qui en résulte en frottant avec du persil la partie attaquée. Un individu avait été piqué à la langue par une guêpe qu'il avait avalée en buvant un verre d'eau rougie; il s'est mis de suite à mâcher une poignée de persil, et, en quelques instants, l'averse douleur et l'enflure ont disparu. Il est facile de faire usage de ce procédé, car partout on trouve du persil qui est le condiment nécessaire de toute cuisine.

Pour les articles non signés: P. GONNET.

## État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 31 août 1877.

### NAISSANCES.

Le 4<sup>er</sup>. — Emilie Maillachon, rue Saint-Nicolas.

Le 3. — Léon Nouzille, rue de la Petite-Bilange. — Eugène-Louis-André Guy, place de l'Hôtel-de-Ville. — Armand-Louis Albert, à l'Hospice.

Le 5. — Henri Pintre, rue de Fenet. — Paul-Fernand Kippeurt, rue Saint-Nicolas.

Le 6. — Louise Renault, rue Dacier.

Le 9. — Adèle Clerville, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 12. — Modeste-Victorine Lair, rue Notre-Dame.

Le 14. — Joseph Renier, rue de la Croix-Verte.

Le 15. — Emile-Florent Perreau, rue Nationale. — Théodore Blandin, rue de Fenet.

Le 17. — Joséphine-Geneviève Beaumont, rue des Saulais.

Le 18. — Augustine-Blanche Violat, à l'Hospice.

Le 19. — Edouard-Marie-Georges Le Grip, rue de la Maremaillet.

Le 20. — Marie-Henriette Trevers, à l'Hospice.

Le 23. — Eugénie Boret, hameau du Petit-Puy.

Le 25. — Louise-Joséphine Verneau, rue de la Visitation. — Jean-Pierre Faure, rue Duncan. — Marie-Louis-Maxime Jacquemin, port Cigogne.

Le 26. — Louise-Marguerite Lemard, rue Saint-Nicolas. — Jules-Jean-Gaston Royer, rue de l'Île-Neuve. — Marie Pasquet, rue de Fenet.

Le 27. — Henri-Albert Pourquet, rue du Marché-Noir.

Le 28. — Jules-Joseph Ballet, route de Varrains.

Le 29. — Henri-Joseph Chenevreau, rue de Rouen. — Noémie-Lucile Courlier, Grand-rue.

### MARIAGES.

Le 6. — Prosper-Victor Gallais, forgeron, de Cholet, a épousé Camille-Alphonsine Masson, couturière, de Saumur.

Le 7. — Théophile Hurtault, propriétaire, de Bagnoux, a épousé Blanche Poushuret, sans profession, de Saumur.

Le 8. — Jean David, tailleur de pierre (veuf), a épousé Victorine Baranger, couturière, tous deux de Saumur.

Le 11. — Germain-Justin Piou, cavalier de manège, a épousé Marie Boucher, domestique, tous deux de Saumur.

Le 16. — Antoine Fayret, cordonnier (veuf), a épousé Anne Sanzais, domestique (veuve), tous deux de Saumur.

Le 20. — Aimé-Henri Chuche, pâtissier, a épousé Ernestine-Zoé Boucher, couturière, tous deux de Saumur. — Rémy-Joseph Mondain, négociant, d'Angers, a épousé

Jeanne-Louise-Marie Chanlouineau, sans profession, de Saumur. — Jean Barreau, facteur de la poste (veuf), a épousé Marie-Louise Boissière, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 25. — Louis-Félix Leroy, chapelier, a épousé Marie-Louise Martin, chapelière, tous deux de Saumur.

### DÉCÈS.

Le 2. — Jules-Hippolyte-Adolphe Sellès, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, 54 ans, rue de la Petite-Bilange.

Le 5. — Léon-François Lallement, 18 mois, rue du Portail-Louis.

Le 6. — Marie-Louise Matic, 44 ans, orphelinat Saint-Joseph. — Pierre Mercier, vigneron, 72 ans, à l'Hospice.

Le 8. — Jeanne Chignard, sans profession, 86 ans, veuve Joseph Pouzet, à l'Hospice.

Le 9. — Francisca Guédon, sans profession, 47 ans, rue Cendrière. — Mariette Séguin, rentière, à l'Hospice.

Le 10. — François Guyard, jardinier, 49 ans, rue des Boires.

Le 14. — Rose Liston, journalière, 64 ans, épouse Pierre Rosière, à l'Hospice.

Le 15. — Georges-Gustave Gohaud, 4 mois, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Marie Goujon, 77 ans, épouse Julien Derenne, rue de Fenet. — Victoire Foucher, couturière, 56 ans, épouse Louis Harault, rue de Poitiers.

Le 16. — Hippolyte Grégoire, voyageur de commerce, 53 ans, à l'Hospice. — Louis-Alexandre Mauduit, pâtissier, 30 ans, rue de la Comédie. — François Martineau, chiffonnier, 57 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Henri Pintre, 12 jours, rue de Fenet.

Le 20. — Céline Pomian, 2 mois, rue de la Visitation.

Le 24. — Charles Joulin, 4 mois, rue de la Visitation. — Georges Marnier, brigadier de police retraité, 70 ans, à l'Hospice. — Christian-Elis Schaeffer, 2 mois, rue Saint-Jean.

Le 24. — Marie Aubin, sans profession, 75 ans, veuve Louis Bouvier, hameau du Petit-Puy. — Clémentine Julien, couturière, 76 ans, à l'Hospice.

Le 25. — René-Dauzon, maçon, 65 ans, à l'Hospice. — Aimée Mortreau, lingère, 23 ans, à l'Hospice.

Le 27. — Athanase-César Pie, négociant, 55 ans, rue de la Tonnelle. — Joseph Renier, 15 jours, ancienne route de Tours.

Le 31. — Constant Guilleux, aubergiste, 57 ans, rue de la Visitation.

## Chronique Financière.

Bourse du 14 septembre 1877.

La Bourse est sans affaires, mais les syndicats continuent à profiter de cette situation pour faire monter chacune à tour de rôle les valeurs auxquelles ils se sont intéressés. Aujourd'hui c'est le tour du Lombard et du Péruvien, de sorte que nous voyons intervenir en même temps la maison Rothschild et la Société générale. On ne peut pas dire que ce soient des troupes de même valeur, l'effet est néanmoins produit des deux côtés. Le Lombard monte à 190 et le Péruvien à 15 1/2. Nos rentes varient peu. Le 3 0/0 débute à 71.35 et fléchit à 71.30. Le 5 0/0 fait 106.40 et 106.25. Les recettes générales achètent 3,000 fr. de 3 0/0 et 1,600 fr. de 5 0/0; on escompte 1,500 fr. de 3 0/0, 5,000 fr. de 5 0/0 et 25 actions du Crédit foncier. Ces escomptes du Foncier signifient-ils qu'à son tour il va entrer dans le mouvement? Le Foncier autrichien fait 550. Que voit-il venir de ce côté? Le Mobilier espagnol se repose et les chemins autrichiens restent sans changement appréciable à 607.50. Le 5 0/0 italien fait 74.45. Le Turc est plus ferme à 9.65. Le Russe 1870 se traite aux mêmes cours qu'hier. L'Extérieure espagnole fait 11 15/16, le cours de 12 n'est pas éloigné. Pour les fonds égyptiens, toute tentative de hausse paraît infructueuse, on a coté 188 et l'on est revenu à 185. Les chemins sont à 203 et la Banque ottomane vaut 560 francs.

(Correspondance universelle.)

La rentrée du pensionnat Saint-André, rue des Paiens, n° 22, a eu lieu mercredi 12 septembre pour les plus jeunes élèves; la grande rentrée se fera le lundi 17.

## INSTITUTION DE JEUNES FILLES.

Lundi 10 septembre, ouverture d'une nouvelle institution de jeunes filles dirigée par M<sup>mes</sup> DELIMON et GAURON. Cours gratuits d'anglais et de musique vocale.

Saumur, Porte du Bourg, 77.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, A PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE  
SOUS LA DIRECTION  
DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnées, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.  
Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.  
On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.  
S'adresser également dans les librairies des départements.

LES TERRES DU CIEL, par Camille FLAMMARION, publié par la Librairie académique DIDOT et C<sup>o</sup>.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que ce nouvel ouvrage, dont la première édition a été épuisée au moment même de sa mise en vente, paraît aujourd'hui sous une forme populaire et accessible à tous, en livraisons à 50 centimes.  
Chaque livraison contient 32 pages de texte grand in-8<sup>o</sup> et plusieurs gravures chromolithographiques et photographiques, soit à part, soit imprimées dans le texte ; il en paraît une chaque semaine et l'ouvrage complet formera 20 livraisons et 600 pages.  
Comme on le sait, les *Terres du Ciel* exposent ce que les derniers progrès de l'astronomie nous ont appris sur les autres mondes qui planent avec la

Terre dans l'espace, et démontrent avec évidence que la planète où nous sommes n'est pas le seul globe habité, mais que la vie existe dans tout l'univers comme ici-bas. Grâce à la puissance des instruments de l'optique moderne, à la précision des méthodes d'observation, à l'analyse spectrale, on connaît plusieurs autres mondes avec une exactitude surprenante : leurs dimensions, leur poids, leur météorologie, leurs saisons, leurs climats, et même l'état de la vie et la forme probable des habitants, sont autant de problèmes résolus aujourd'hui plus ou moins complètement pour les planètes qui nous environnent. Avec l'auteur des *Terres du Ciel*, aussi, dit un savant critique, « ce n'est plus l'astronomie d'autrefois, c'est vraiment une astronomie nouvelle. Les corps célestes ne nous apparaissent plus inertes, tournant dans leurs orbites solitaires : il leur donne la vie, il les peuple, il les rattache à nous ». On est sous le charme de ces descriptions écrites dans ce style à la fois clair et élégant qui a su, depuis quinze ans déjà, mettre la science la plus positive à la portée des lecteurs les moins attentifs et les moins préparés.  
On peut se procurer les livraisons de cet ouvrage chez les principaux Libraires de notre ville.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —	soir.	9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —	soir.	7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			03	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	715		5	Canal de Suez	700		7 50
4 1/2 %			10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	642	50	2 50	Crédit Mobilier esp.	543		2 50
5 %			10	Crédit Mobilier	145			Société autrichienne	597	50	10
Obligations du Trésor, t. payé.				Crédit foncier d'Autriche	630		10	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857				Charentes, 500 fr. t. p.	160		5	Orléans	329		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			73	Est	632	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	327	50	
— 1865, 4 %			50	Paris-Lyon-Méditerranée	1016	25	2 50	Est	325		
— 1869, 3 %			50	Midi	737	50	2 50	Nord	329		
— 1871, 3 %			3	Nord	250		2 50	Ouest	326	50	
— 1875, 4 %			50	Orléans	1068	75	3 75	Midi	325		
— 1876, 4 %				Océan	693	50	3 50	Charentes	236	25	
Banque de France				Yvendé, 500 fr. t. p.	1228	75	6 25	Vendée	135	50	
Comptoir d'escompte				Compagnie parisienne du Gaz	1228	75	6 25	Canal de Suez	546		
Crédit agricole, 200 f. p.				C. gén. Transatlantique	510	10					
Crédit Foncier colonial, 300 fr.											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 5 juin 1877).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		9 heures 40 minutes du matin, omnibus-mixte.	
6	45	1	36
9	1	4	10
1	36	7	15
4	10	10	37

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.		9 heures 40 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8	21	12	40
9	40	4	44
12	40	10	28

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 40.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE PÉRDoux, Eugène.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 14 septembre 1877, les créanciers de la faillite de sieur Perdoux, Eugène, marchand de rouennerie et mercerie à Saint-Lambert-des-Levés, ont été déclarés en état d'union, et M. G. Doussain a été maintenu syndic de ladite union.

Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU **A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**MAISON ET DÉPENDANCES**  
Rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 34.  
S'adresser audit notaire. (467)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A VENDRE**  
A L'AMÉRIQUE,  
En totalité ou par lots,  
LA  
**PROPRIÉTÉ DU BOIS**  
Située commune d'Allonnes,  
Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés, pâtures, vignes, et bois taillis, d'une contenance totale de 18 hectares 47 ares environ.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, et, pour traiter, à M. COMPAÏN-CHATRY, propriétaire à Bourgueil. (480)

**A VENDRE**  
OU **A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise.  
S'adresser à M. PIÉTU, qui l'habite.

**A VENDRE**  
**UN VASTE ENCLOS**  
EN JARDIN,  
Entouré de murs avec espaliers.  
Situé commune de Bagnoux.  
Plusieurs appartements, écurie, remise et manège à eau.  
Superficie : 50 ares environ.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

PRÉSENTMENT,

1<sup>o</sup> Un corps de bâtiment, servant d'auberge, et une écurie, situés à Saumur, rue Daillé, occupés par les époux Proust ;  
2<sup>o</sup> Une porte en chêne, à claire-voie, avec ses ferrures, s'ouvrant en deux parties, ayant 2 mètres 60 centimètres de largeur.  
Toutes facilités pour le paiement.  
S'adresser à M. PAPILLON, rue du Collège, n<sup>o</sup> 26. (494)

**A CÉDER**

Pour cause de santé,

**UNE BOULANGERIE**  
BIEN ACHALANDÉE,  
Avec bonne clientèle.  
Située à Doué-la-Fontaine.  
S'adresser à M. GUICHON, qui l'exploite. (471)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le dimanche 23 septembre 1877, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Denieau, notaire à Allonnes, à la vente publique de deux bons bois de lit en frêne, paillasses, deux couettes en plume d'oie, deux matelas, couvertures, couvre-pieds, tables, armoires, buffet, maie, commode en frêne et quantité d'autres objets.  
Cette vente aura lieu au bourg de la commune d'Allonnes, au domicile où M<sup>me</sup> HAYE est décédée.  
Elle sera faite au comptant et 5/0 en sus. (488)

**A LOUER**  
**PORTION DE MAISON**  
Rue Haute-Saint-Pierre.  
S'adresser à M. GIRARD père.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
Rue Saint-Jean,  
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.  
S'adresser au bureau du journal.

**A AFFERMER**  
DE SUITE,  
**UN QUETIER**  
Joignant le collège Saint-Louis.  
S'adresser rue de Poitiers, 48.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE VASTE MAISON**  
Autrefois occupée par M<sup>me</sup> Ch. Ratouis,  
Située rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 24, et quai Saint-Nicolas,  
Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins.  
S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 24.

**LEÇONS DE FRANÇAIS.**

M<sup>me</sup> MARGUERITE THIBAUT  
INSTITUTRICE  
Rue du Portail-Louis, 31.

M<sup>me</sup> veuve DUPONT, née HEWITT, de Londres, professeur d'anglais, rue du Portail-Louis, 35.  
A domicile, 12 francs par mois ; — chez elle, 5 francs. (489)

**ON DEMANDE 10,000 FRANCS.**  
Remboursement garanti par des rentes françaises. Intérêt 6 0/0 et bénéfices.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LA MONTRE DE BOIS.**

**MONTRES PERFECTIONNÉES**  
Garanties quatre années.  
Payables après six mois d'essai.  
Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.  
S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

UN NÉGOCIANT, ayant le placement assuré de quelques bonnes marques champagnes et liqueurs, désirerait représenter bonnes maisons.  
Références. — Ecrire à LENOUX, 18, rue de la Fidélité, Paris. (490)

**M. RIELLANT**  
ET SA FILLE  
Chirurgien et Mécanicien  
Dentiste,  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,  
Maison Beurois,  
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.  
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**SOCIÉTÉ ANONYME**

**DES EAUX**

DE

**LA VILLE DE SAUMUR**

Capital social : 460,000 francs.

**SOUSCRIPTION PUBLIQUE**

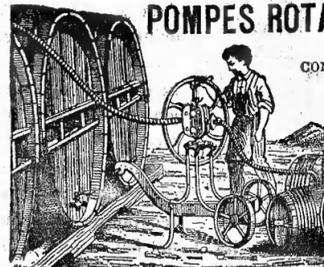
A 600 actions de 500 francs chacune, formant ensemble 300,000 francs, remboursables en 44 années, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880, et rapportant 25 francs d'intérêts annuels, payables par semestre, les 1<sup>er</sup> janvier et 4<sup>er</sup> juillet.  
L'intérêt et l'amortissement de ces actions sont garantis par les recettes actuelles, provenant de l'abonnement de la ville et des abonnements des particuliers.  
Le versement du montant des actions se fera en une seule fois, avec faculté aux souscripteurs de l'opérer d'ici la fin de l'année.  
Il sera tenu compte d'un escompte de 5 0/0 à tout versement fait antérieurement au 31 décembre 1877.

La souscription sera ouverte du 6 août au 6 octobre 1877.

**ON SOUSCRIT**

A LA MAIRIE DE SAUMUR ;  
Chez MM. V<sup>o</sup> LAMBERT ET FILS, banquiers à Saumur, chargés de recevoir le montant des souscriptions ;  
A L'USINE HYDRAULIQUE, quai de Limoges.  
Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, dépositaire des statuts. (433)

**POMPES ROTATIVES J. MORET & BROQUET**  
VENDUES AVEC GARANTIE  
CONSTRUCTEURS BREVETÉS, S. G. D. G.  
121, rue Oberkampf, Paris.



Les seules appréciées par l'industrie vinicole ; remplissant toutes les conditions de bon fonctionnement. — Succès justifié par perfectionnements. — Plus de 10,000 applications, 90 récompenses dont 11 premiers prix en 1877.  
Tuyaux spéciaux pour Vins et Vinaigres.  
Envoi franco des prix et dessins.

**UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ**

Par Louis de Vallières

Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.  
Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.  
Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.